

L'Académie avait, en 1826, protesté en faveur de la presse contre une loi dont les entraves semblaient lourdes aux habitudes libérales du temps, et elle venait offrir son appui à l'auteur du rapport sur la presse. Elle avait lutté contre un ministre puissant, elle tendait les mains à un ministre captif.

Ainsi, les foyers où s'allume l'intelligence sont aussi ceux où se réchauffent les cœurs. Les grandes compagnies littéraires témoignent autant de sympathies pour les nobles adversités que la foule prostituée d'adorations aux plus scandaleuses fortunes.

Ce fut l'histoire de tous les temps. L'Académie française, sous la Restauration, ouvrait ses portes aux amis délaissés de l'Empire. Quand elle crut les études philosophiques menacées, elle acclama Royer-Collard, et dans les jours de péril de l'Église, elle vint de couronner la religion et l'éloquence sous la robe de saint Dominique.

Cet éclatant témoignage fut un appui pour le défenseur, une consolation pour l'accusé. Il lui semblait que vous étiez derrière lui, et moi, je croyais vous voir à mes côtés.

Les audiences s'ouvrirent. Jamais plus haut débat ne s'était vu soumis à l'appréciation des hommes. Tout était grand, les principes comme les faits. Il fallait creuser jusqu'aux plus intimes origines de la société et mettre à nu ses plus mystérieux fondements. Les sources et les conditions du pouvoir, les limites des devoirs de la fidélité et des droits de la résistance, le pouvoir constituant ou les conflits parlementaires, la dictature ou l'impuissance sociale, la terrible

constitutionnels. Nobles Pairs, l'Académie de Lyon donna, dans d'autres temps, des preuves de son dévouement aux libertés publiques; elle ose espérer aujourd'hui que le témoignage d'intérêt qu'elle donne à un homme qui mérita toute son estime, sera de quelque poids aux yeux de la noble Cour qui doit le juger. »

(*Histoire de l'Académie de Lyon*, par M. Dumas, t. II, p. 188).